

S.01.02 — Informations de base – Taxonomie Solvabilité II AEAPP 2.7.0

Observations générales:

Cette section concerne les déclarations d'ouverture, trimestrielles et annuelle demandées aux succursale de pays tiers.

	ÉLÉMENT À DÉCLARER	INSTRUCTIONS
C0010/R0010	Nom de l'entreprise de pays tiers	Nom juridique de l'entreprise de pays tiers. Doit être employé de manière cohérente d'une déclaration à l'autre.
C0010/R0020	Pays de l'entreprise de pays tiers	Indiquer le code ISO 3166-1 du pays où l'entreprise de pays tiers a été agréée
C0010/R0030	Nom de la succursale de pays tiers	Nom juridique de la succursale de pays tiers. Doit être employé de manière cohérente d'une déclaration à l'autre.
C0010/R0040	Pays de la succursale de pays tiers	Indiquer le code ISO 3166-1 du pays où la succursale de pays tiers a été agréée
C0010/R0050	Code d'identification de la succursale de pays tiers	Indiquer le code d'identification de la succursale de pays tiers, par ordre de priorité suivant: —identifiant d'entité juridique (LEI); —code d'identification, attribué par l'autorité de contrôle nationale, qui est utilisé sur le marché local
C0010/R0060	Type de code d'identification de la succursale de pays tiers	Indiquer le type de code d'identification utilisé pour l'élément «code d'identification de l'entreprise». Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — LEI 2 — Code spécifique
C0010/R0070	Langue de déclaration	Indiquer le code à 2 lettres ISO 639-1 de la langue utilisée pour déclarer les informations
C0010/R0080	Date de déclaration	Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de déclaration à l'autorité de contrôle
C0010/R0081	Date de fin d'exercice	Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de fin de l'exercice financier de l'entreprise, par exemple "2017-12-31".
C0010/R0090	Date de référence	Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) du dernier jour de la période de référence
C0010/R0100	Déclaration régulière/ad hoc	Indiquer si les informations communiquées relèvent d'une déclaration régulière ou ad hoc. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Déclaration régulière 2 — Déclaration ad hoc 3 — Nouvelle communication des modèles S.30 conformément aux instructions du modèle 4 — Communication vide
C0010/R0110	Monnaie de déclaration	Indiquer le code alphabétique ISO 4217 de la monnaie utilisée pour les montants monétaires dans chaque déclaration
C0010/R0120	Référentiel comptable	Indiquer le référentiel comptable utilisé pour déclarer les éléments prévus sous S.02.01, évaluation des états financiers. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — L'entreprise utilise les normes internationales d'information financière («IFRS») 2 — L'entreprise utilise un référentiel comptable national (autre que les IFRS)

C0010/R0130	Méthode de calcul du capital de solvabilité requis	Indiquer la méthode utilisée pour calculer le Capital de Solvabilité Requis. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Formule standard 2 — Modèle interne partiel 3 — Modèle interne intégral
C0010/R0140	Utilisation de paramètres propres à l'entreprise	Indiquer si l'entreprise déclare des chiffres qu'elle a calculés en utilisant des paramètres qui lui sont propres. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Utilisation de paramètres propres à l'entreprise 2 — Pas d'utilisation de paramètres propres à l'entreprise
C0010/R0150	Fonds cantonnés	Indiquer si l'entreprise déclare son activité par fonds cantonné (RFF). Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Déclaration de l'activité par fonds cantonné 2 — Pas de déclaration de l'activité par fonds cantonné
C0010/R0170	Ajustement égalisateur	Indiquer si l'entreprise déclare des chiffres qu'elle a calculés en utilisant l'ajustement égalisateur. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Utilisation de l'ajustement égalisateur 2 — Pas d'utilisation de l'ajustement égalisateur
C0010/R0180	Correction pour volatilité	Indiquer si l'entreprise déclare des chiffres qu'elle a calculés en utilisant la correction pour volatilité. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Utilisation de la correction pour volatilité 2 — Pas d'utilisation de la correction pour volatilité
C0010/R0190	Mesure transitoire sur les taux d'intérêt sans risque	Indiquer si l'entreprise déclare des chiffres qu'elle a calculés en utilisant la mesure transitoire sur la courbe des taux d'intérêt sans risque pertinents. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Utilisation de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt sans risque 2 — Pas d'utilisation de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt sans risque
C0010/R0200	Mesure transitoire sur les provisions techniques	Indiquer si l'entreprise déclare des chiffres qu'elle a calculés en ayant appliqué la déduction transitoire aux provisions techniques. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Utilisation de la mesure transitoire sur les provisions techniques 2 — Pas d'utilisation de la mesure transitoire sur les provisions techniques
C0010/R0210	Première déclaration ou nouvelle déclaration	Indiquer s'il s'agit d'une première déclaration d'informations ou d'une nouvelle déclaration par rapport à une date de référence pour laquelle il y a déjà eu une déclaration. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 — Première déclaration 2 — Nouvelle déclaration

C0010/R0220	Type de succursale	Identifier le type de succursale déclarante. Choisir impérativement l'une des options suivantes pour identifier l'activité de la succursale: 2 — Entreprise vie 3 — Entreprise non-vie 4 — Entreprise exerçant des activités en vie et non-vie — Article 73, paragraphe 2 5 — Entreprise exerçant des activités en vie et non-vie — Article 73, paragraphe 5
C0010/R0250	Exemption de communication d'informations relatives aux OEEC	Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 – Exemption pour les actifs (basée sur l'article 35, paragraphes 6 et 7) 2 – Exemption pour les actifs (basée sur l'externalisation) 3 – Exemption pour les dérivés (basée sur l'article 35, paragraphes 6 et 7) 4 – Exemption pour les dérivés (basée sur l'externalisation) 5 – Exemption pour les actifs et les dérivés (basée sur l'article 35, paragraphes 6 et 7) 6 – Exemption pour les actifs et les dérivés (basée sur l'externalisation) 0 – Pas d'exemption
C0010/R0300	Reporting PEPP	Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 - Informations déclarées 2 - Non déclarées car transmises via une remise dédiée 0 - Non déclarées car pas de PEPP
C0020/R0230	Article 167	Précise si l'article 167 est utilisé ou non. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 – L'article 167 est appliqué 2 – L'article 167 n'est pas appliqué
C0030	Nom de la succursale	Nom juridique de la succursale de pays tiers couverte par l'article 167.
C0040	Pays de la succursale	Indiquer le code ISO 3166-1 du pays de chaque succursale de pays tiers couverte par l'article 167.
C0050	Numéro d'enregistrement du PEPP	Numéro d'enregistrement du PEPP attribué par l'AEAPP.
C0060	Dénomination du PEPP	Nom commercial du PEPP (propre à l'entreprise).
C0070	PEPP toujours commercialise?	Indiquer si le produit est encore proposé à la vente ou s'il est en voie de liquidation. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 - Encore commercialisé 2 - En voie de liquidation
C0080	Utilisation d'un pool commun d'actifs pour toutes les options d'investissement	Préciser si un pool commun d'actifs est utilisé pour toutes les options d'investissement. Choisir impérativement l'une des options suivantes: 1 - Oui 2 - Non